

Les filières de l'Économie Verte à La Réunion

L'ÉCONOMIE VERTE, C'EST QUOI ?

« La croissance verte est la voie à suivre pour passer de l'économie actuelle à une économie durable. Elle consiste à promouvoir la croissance et le développement tout en réduisant la pollution et les émissions de gaz à effet de serre, en limitant le plus possible la production de déchets et le gaspillage des ressources naturelles en préservant la biodiversité et en renforçant la sécurité énergétique. » Source : OCDE

En 2011, 1 395 réunionnais exercent un métier vert

Les métiers verts permettent de mesurer, prévenir et corriger les impacts négatifs et les dommages à l'environnement. Trois types de métiers verts sont identifiés : les métiers de l'assainissement et du traitement des déchets, les métiers liés à la distribution d'énergie et d'eau et enfin les métiers de la protection de l'environnement et de la nature.

35 859 réunionnais exercent un métier verdissant

Ces métiers n'ont pas de finalité directe pour l'environnement mais intègrent de nouvelles « briques de compétences » pour prendre en compte de façon significative la dimension environnement dans le geste métier.

Une démarche régionale coordonnée avec le niveau national

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, le plan national de mobilisation pour les emplois et les métiers dans l'économie verte a créé un observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte.

Dans le cadre de ce plan national, La Réunion a été choisie parmi cinq régions pilotes pour décliner un observatoire régional des emplois et métiers de l'économie verte sur le modèle des méthodes quantitatives établies par l'observatoire national.

5 filières détaillées :



Ces filières « vertes » essaient de regrouper certaines filières impliquées dans la production durable et limitent leur impact sur l'environnement.

OBSERVATOIRE
RÉGIONAL DES MÉTIERS
DE L'Économie verte

Les données, les métiers, les informations :
www.metiers-economie-verte.re

Accéder à l'ensemble de nos publications locales sur la thématique économie verte.

Un projet de loi sur la transition énergétique afin d'accompagner la croissance verte

La transition énergétique est un volet essentiel de la transition écologique qui vise à développer un modèle de production et de consommation de l'énergie en réduisant la consommation d'énergies fossiles, en limitant les émissions de gaz à effet de serre et en développant les énergies renouvelables.

Les objectifs sont les suivants pour La Réunion :

- Réduire de 10 % les émissions GES en 2020 ;
- Améliorer l'économie d'énergie du secteur électrique de 10 % en 2020 et de 20 % en 2030 ;
- Diminuer de 10 % le volume d'importation du carburant fossile en 2020 ;
- Porter la part des énergies renouvelables à 38 % en 2020 et 50 % de l'autonomie électrique en 2030.

L'Assemblée nationale a adopté le 14 octobre 2014, le nouveau projet de loi relatif à la transition énergétique. Le texte sera débattu au Sénat. Cette loi devra comporter un volet spécifique aux Outre-Mer notamment sur la gouvernance de l'énergie, le soutien aux énergies renouvelables, la gestion de l'intermittence de la production des énergies et la maîtrise de la demande en énergie.

Source : DEAL Réunion

AGRICULTURE ET FORÊT

Comprend les sous-filières suivantes : agriculture biologique, apiculture, métiers du cheval, agroforesterie et protection des sols, biocarburants et valorisation des déchets, la filière forêt/ transformation du bois et l'aménagement paysager.

Le développement des bonnes pratiques

A La Réunion, le secteur agricole représente près de **21 000 emplois**.

Les pratiques «vertes» se professionnalisent grâce à l'effort conjugué de la Chambre d'Agriculture et des laboratoires de recherche sur le territoire. La filière dispose de nombreux outils et certifications favorisant le «verdissement» des pratiques agricoles (mesures agro-environnementales, le guide des bonnes conditions agricoles et environnementales, la certification ISO 14001).

Même si elle est encore faible, la filière de l'agriculture biologique se développe. Le nombre d'agriculteurs biologiques a été multiplié par 2 et les surfaces exploitables par 4 entre 2011 et 2012. Cela s'explique en partie par l'apparition d'une demande forte des consommateurs et de l'apparition de nouveaux marchés (cantine scolaire,...).

La préservation des milieux forestiers et paysagers

Un millier de personnes travaillent sur la filière forêt et transformation du bois. La préservation des milieux s'accompagne de pratiques nouvelles (agroforesterie, protection eau et sol,...). Un potentiel énergétique s'organise autour de l'utilisation et de la combustion de la bagasse issue des usines sucrières. L'application des plans déchets verts concourent au développement de la filière.

Avec plus de **700 actifs**, la filière des services d'aménagement paysager connaît une forte croissance depuis quelques années, même si des efforts peuvent être encore réalisés pour soutenir son développement.

De nouvelles compétences à faire émerger

La filière agriculture et forêt est aujourd'hui une chaîne incontournable de l'économie verte notamment en matière de protection de l'environnement, et de valorisation des déchets verts dans la production d'énergie.

De nouveaux métiers émergent : chercheurs et techniciens de valorisation des déchets, techniciens des eaux, techniciens d'éco-énergie, agroforestiers, agriculteurs biologiques,...

Mais ce sont surtout les compétences qui doivent évoluer par le biais de modules de sensibilisation/formation et de valorisation des déchets et des modules liés à l'agroforesterie, l'agriculture «biologique», ou agriculture «raisonnée».

BIODIVERSITÉ

Une filière en cours de développement et de structuration

Les métiers de la biodiversité sont ceux dont l'activité principale est de contribuer à la connaissance, la gestion, la protection, la valorisation et la restauration de la biodiversité. Dans l'hexagone, le nombre d'emplois directs pour cette filière est très important (environ 20 000), et devrait doubler d'ici 2020.

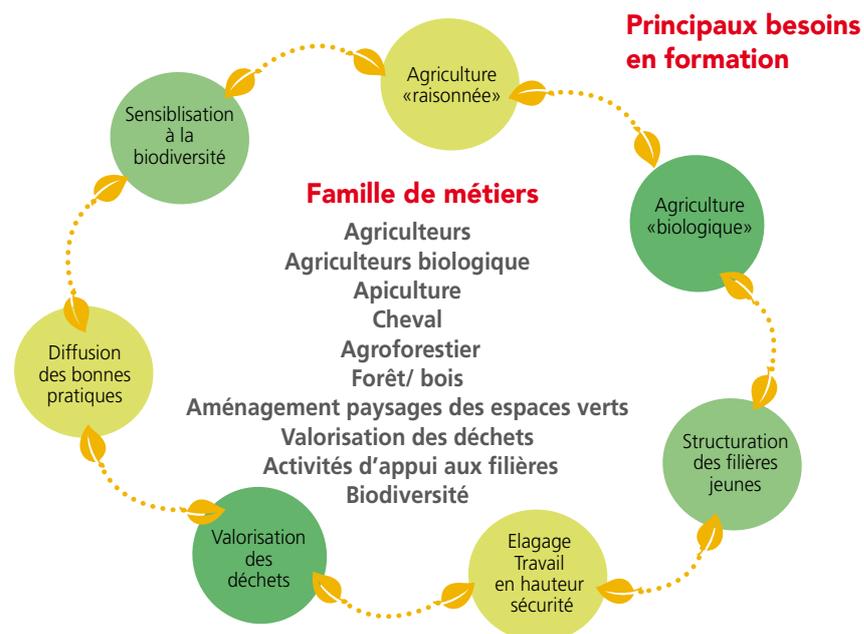
A La Réunion, l'inscription des cirques et remparts au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2010 donne une réelle opportunité de création d'emplois en génie écologique. Les sociétés intervenant dans ce secteur vont devoir faire appel à des compétences nouvelles, en interne ou avoir recours à des prestataires.

Il faut noter que les besoins d'ici 2020 en formation seront fortement impactés par deux documents :

- La stratégie régionale en faveur de la biodiversité
- La stratégie régionale à la conservation de la flore et des habitats

Les principaux enjeux liés à la formation seront de sensibiliser les élus et les maîtres d'ouvrage. Des travaux complémentaires pourraient être menés afin d'analyser l'offre de formation existante et mettre en place les modules préconisés dans les documents de stratégie régionale.

Synthèse des métiers et des besoins en formation de l'agriculture forêt et de la biodiversité





Stéphanie BRILLANT
Chargée de mission,
APLAMEDOM

NOS « TISANES PAYS » EN PHARMACIE

La Réunion dispose d'une flore et d'un patrimoine végétal riches et uniques. Près de 1 700 espèces végétales sont recensées et plus de 200 plantes endémiques peuvent être utilisées à des fins thérapeutiques.

Dans le cadre du plan de mobilisation des métiers de l'économie verte, l'APLAMEDOM (Association Plantes Aromatiques et Médicinales de La Réunion) a été soutenue pour réaliser une étude de faisabilité pour la vente en pharmacie des plantes médicinales indigènes inscrites à la pharmacopée française, pour le développement de la filière de production et transformation des Plantes et à Parfums, Aromatiques et Médicinales à La Réunion.

Pouvez-vous nous parler de votre association et des missions que vous menez ?

Depuis plus de 15 ans, l'association APLAMEDOM a pour objectif d'améliorer les connaissances sur les plantes aromatiques et médicinales en recensant et en évaluant scientifiquement les usages traditionnels réunionnais.

Ses missions portent principalement sur la recherche (composition chimique, toxicité) la valorisation des ressources végétales et la sensibilisation des professionnels et du grand public. Pour la réalisation de cette étude, l'APLAMEDOM a collaboré avec l'ADPAPAM (Association pour le Développement, la Défense et la Promotion des Plantes A Parfums Aromatiques et Médicinales) et ses adhérents producteurs, transformateurs, distributeurs de la filière PAPAM.

Quelles sont les perspectives de développement de la filière ?

87 % des ménages réunionnais ont déjà consommé des plantes médicinales. Aujourd'hui, les plantes médicinales de l'Outremer sont reconnues par la pharmacopée française. Cette reconnaissance constitue une première étape pour développer la filière. A La Réunion, près d'une vingtaine d'agriculteurs se sont engagés dans une diversification en PAM de leurs exploitations. Si la commercialisation est essentiellement destinée au marché local et touristique, des perspectives existent sur

la mise en vente en pharmacie de ce type de produits. Des produits tests sont d'ailleurs en cours de préparation afin de proposer un packaging communicant sur les plantes de La Réunion.

Quels seront les besoins en emploi et en formations ?

Dans l'étude menée par l'APLAMEDOM, il ressort qu'une des opportunités de création d'emploi de la filière PAPAM pourrait être l'officialisation d'une pratique actuelle : l'activité de cueillette de plantes sauvages. Au niveau national, une demande d'enregistrement du métier de cueilleur de plantes sauvages est actuellement en cours par l'Association française des cueilleurs professionnels de plantes sauvages (AFC). Les métiers de la production, de la transformation et de la distribution devront bénéficier de modules spécifiques à la transformation des PAM et de modules d'adaptation au cahier des charges des pharmaciens.



LA FILIÈRE EAU

Les sous-filières : étude, ingénierie et conseil, gestion de l'eau, préservation des milieux et de la ressource, captage, traitement et distribution, assainissement, mesures et contrôles.

Une filière qui continue à se structurer

Le réseau d'assainissement actuel est largement saturé et d'importants travaux de modernisation ont été réalisés, avec un enjeu majeur lié au traitement des boues par les stations d'épuration (STEP). La filière s'organise autour d'une meilleure **gestion des ressources en eau**. La **préservation des milieux** oblige les acteurs à repérer le plus tôt possible les pollutions éventuelles, la préservation des milieux oblige les acteurs à repérer le plus tôt possible les pollutions éventuelles. La volonté de réduire les pertes ou d'aider à une meilleure irrigation agricole sont autant de possibilités de développer l'emploi dans ce secteur.

Les métiers de haute qualification au sein des **bureaux d'études et de conseils** vont devoir s'adapter compte tenu de l'apparition des nouvelles normes et des volets environnementaux dans les marchés publics.

Le schéma départemental d'assainissement prévoit la création de nouvelles STEP d'ici 2020. Cependant, en raison de l'automatisation des process et de la

télégestion, la création d'emplois est relative (30 à 40 ETP).

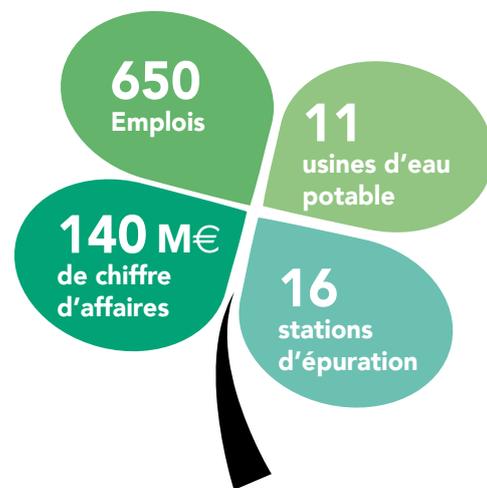
Nécessité d'une meilleure adaptation de l'offre de formation sur la thématique eau

Compte tenu des évolutions métiers, l'offre de formation générale notamment sur les métiers d'ingénieurs et de techniciens pourrait être complétée par des modules adaptés sur la thématique eau.

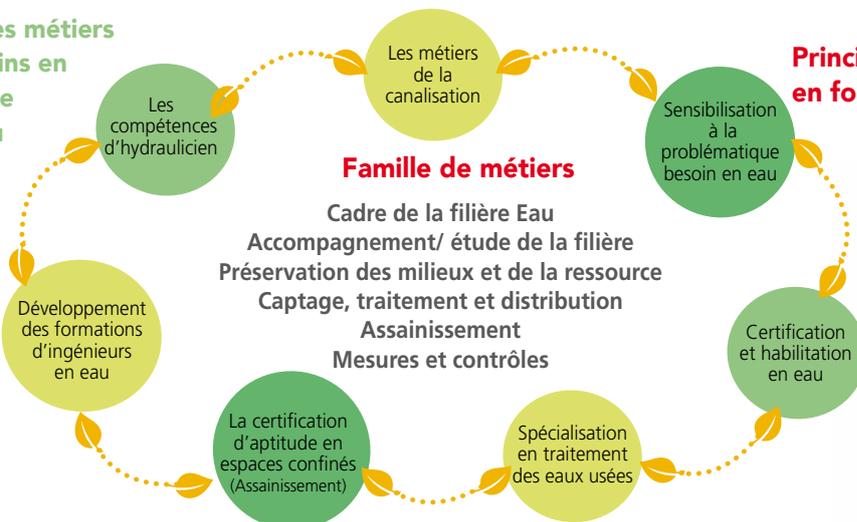
Peu de nouveaux métiers apparaissent sur le secteur, mais un renforcement des compétences de la filière est nécessaire notamment pour les métiers de techniciens en eau et assainissement, des agents d'exploitation et des électromécaniciens. A ce titre, l'offre de formation qualifiante pourrait être complétée par une offre en formation continue de certification et d'habilitation en eau et vers une qualification d'hydraulicien.

Sur la thématique eau, des formations agricoles sont également demandées pour une irrigation rationnelle et économe en eau.

LES CHIFFRES CLÉS



Synthèse des métiers et des besoins en formation de la filière eau





LA FILIÈRE DÉCHETS

Comprend les sous-filières : observation et accompagnement des projets, prévention et réemploi, collecte et tri, stockage traitement et valorisation.

De nombreux défis à relever

La filière déchets connaît une situation d'urgence à La Réunion. 467 274 tonnes de déchets ont été produits en 2011 et les deux centres d'enfouissement de l'île sont aujourd'hui saturés. L'enjeu pour la filière est de se structurer afin de donner la priorité à la prévention et au recyclage des déchets. En effet, seulement 30 % des installations prévues ont été réalisées.

La filière se trouve également dans un cadre réglementaire contraignant (directives européennes, conventions, règlements) et soumise à de nombreux plans de préventions adoptés au niveau régional (PPGDND, PREDIS, PREDAMA). La création d'un observatoire apparaît aujourd'hui comme indispensable pour assurer le suivi des différents plans. Les collectivités, tout comme la Chambre d'Agriculture mettent l'accent sur la prévention et la diminution des déchets. Pour le réemploi, les structures d'insertion montrent leur volonté de donner une deuxième vie aux objets. Une triple compétence est nécessaire en matière de sensibilisation et de communication auprès des publics, de gestion de déchets et d'insertion sociale.

250 personnes travaillent dans les centres de tri. 60 à 90 nouveaux emplois sont prévus dans le cadre du plan départemental dédié aux déchets non dangereux. La sensibilisation et/ou la répression ont un impact important sur la capacité des particuliers et des entreprises à trier leurs déchets. Les coûts de la collecte restent encore élevés et la réglementation n'est pas souvent respectée.

Si de nombreux déchets peuvent théoriquement être traités et valorisés, à La Réunion, le potentiel local semble insuffisant pour amortir les installations nécessaires.

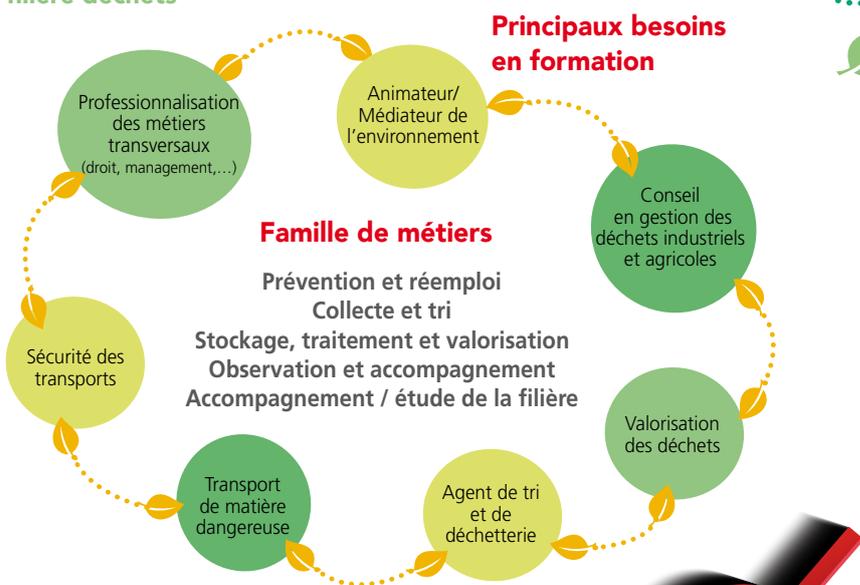
Vers une meilleure qualification des professionnels

Le secteur connaît de fortes difficultés de recrutement et un déficit de professionnels qualifiés. Sur les métiers de prévention et de réemploi, une attention particulière doit être apportée aux compétences à détenir par les salariés sur la sensibilisation, la prévention, la valorisation et les maîtrises des impacts.

Il est nécessaire de développer les formations liées au métier d'« animateur de l'environnement » ou encore de « conseil en gestion des déchets industriels ».

Si les métiers d'équipier de collecte ou de conducteur vont baisser, ceux de conseiller sécurité / transport de déchets dangereux vont devoir s'adapter aux réglementations en vigueur. Pour les responsables d'exploitation, la formation continue doit prendre en compte la réglementation liée à l'export.

Synthèse des métiers et des besoins en formation de la filière déchets



LA STRUCTURATION DES FILIERES « RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR »

A La Réunion, sous l'impulsion du Syndicat de l'Importation et du Commerce de La Réunion (SICR), les filières de Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) se structurent à travers le soutien aux éco-organismes agréés.

La REP est basée sur le principe du pollueur – payeur et étend les obligations matérielles et/ou financières du Producteur ou de l'Importateur à l'égard des produits qu'il met sur le marché. Par l'intermédiaire d'une éco-contribution, les producteurs assument le recyclage des produits de manière individuelle ou collective en transférant sa responsabilité à un éco-organisme. L'éco-organisme est conventionné par les pouvoirs publics pour organiser et financer les filières de collecte et de traitement des produits en fin de vie. Le principal intérêt est de mutualiser la totalité des coûts opérationnels.

A La Réunion, les éco-organismes présents interviennent sur les produits suivants :

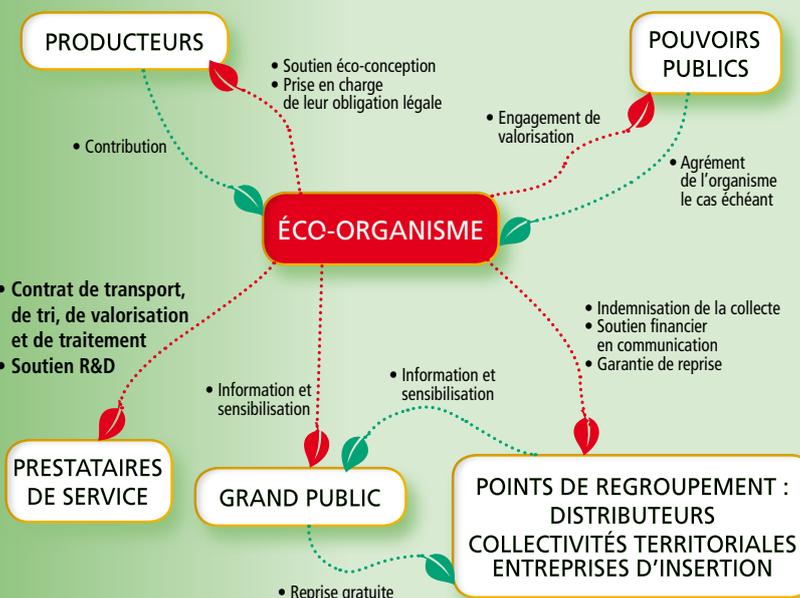
- ☞ Piles et accumulateurs
- ☞ Pneumatiques
- ☞ Equipements électriques et électroniques
- ☞ Papiers graphiques
- ☞ Véhicules hors d'usage
- ☞ Textiles
- ☞ Lubrifiants
- ☞ Déchets d'activités infectieuses
- ☞ Emballages ménagers
- ☞ Ameublement
- ☞ Médicaments
- ☞ Produits chimiques
- ☞ Déchets diffus spécifiques

Les filières REP souhaitent aujourd'hui se développer à travers le respect de la réglementation en vigueur sur l'exportation des déchets, le développement des partenariats dans la zone Océan Indien, l'inscription dans une économie circulaire durable.

Source : SICR



Schéma de fonctionnement du dispositif «opérationnel»



Source : ADEME



LA FILIÈRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Comprend les sous-filières : solaire photovoltaïque, solaire thermique, éolien, hydroélectricité, biomasse géothermie, énergie de la mer, stockage de l'énergie.

Dans cette filière, il s'agit surtout de faire évoluer les métiers existants, sauf, bien sûr, pour les filières émergentes qui vont nécessiter des compétences réellement nouvelles. À La Réunion, **580 emplois** sont dédiés à la production d'énergies renouvelables et l'autonomie énergétique est une ambition affichée pour 2030.

Des filières matures qui continuent de s'adapter

Le secteur de l'énergie renouvelable a longtemps été porté par le **secteur photovoltaïque**. Cependant le secteur est actuellement en crise en raison des évolutions réglementaires et du moratoire sur le raccordement des nouvelles centrales. Aujourd'hui, la filière compte notamment sur le développement du marché des voitures électriques et des bornes de recharges électriques sur les parkings. Pour les **chauffe-eau solaires**, l'activité laisse présager de faibles perspectives de développement puisque le taux d'équipement est déjà important. Pour la filière **éolienne** et **hydroélectrique**, les perspectives de développement restent limitées en raison de l'activité des vents et des faibles potentiels d'exploitation de nouvelles chutes d'eau.

Pour ces filières, les formations de base sont relatives au métier de commercial, de technicien d'installation et de technicien de maintenance industrielle. Ces formations devront se verdifier et intégrer des modules de sensibilisation environnementale et de collecte des déchets.

La Réunion : une terre d'innovation idéale pour les filières d'énergies nouvelles

La bagasse, les biogaz, le bois ou les algues peuvent être utilisés pour créer de l'énergie.

Selon l'étude APRIM, il y aurait notamment un potentiel de **60 emplois** à créer sur les sites de valorisation de la bagasse. Les formations de production d'énergie existantes sont à compléter pour préparer au métier de technicien de gazéification.

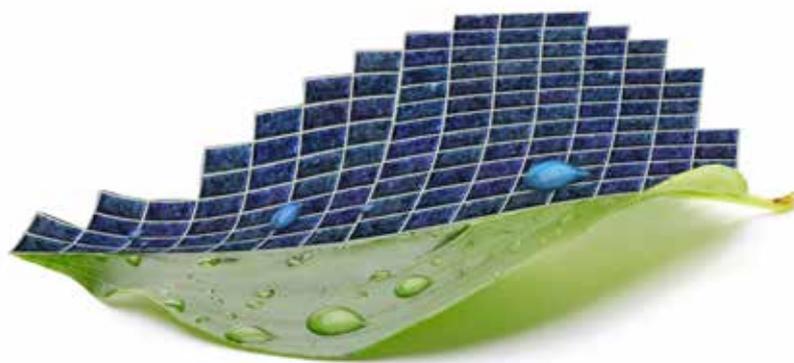
Concernant, **l'exploitation du biogaz** à travers la fermentation des déchets organiques, 18 sites ont été identifiés par la Région. Les formations devront toucher les agriculteurs afin de les sensibiliser à ce procédé et à la collecte des déchets verts.

Concernant l'exploitation du **bois énergie**, la filière est aujourd'hui dépendante de la ressource en bois

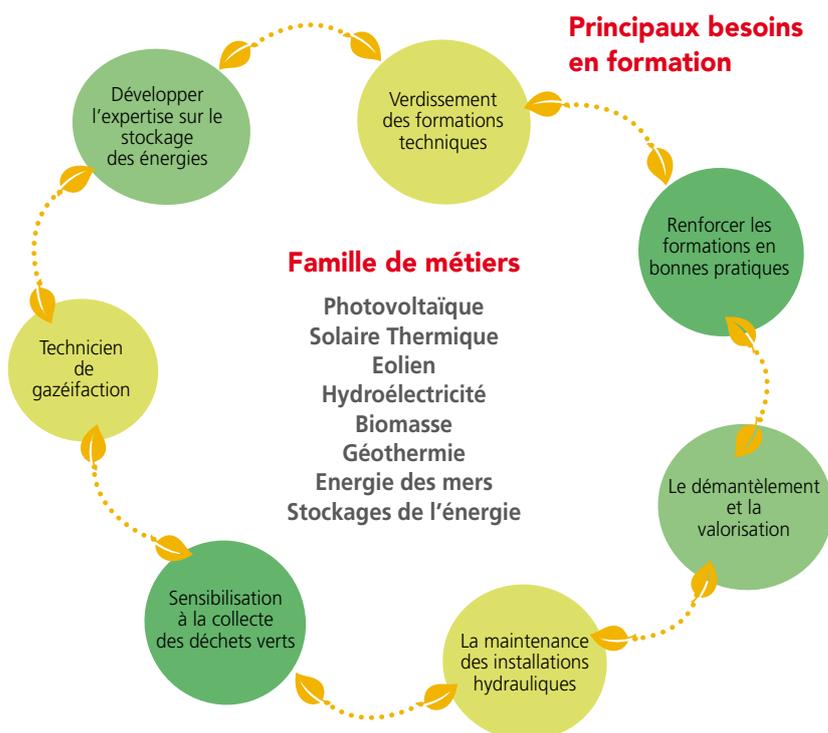
issue de l'exploitation forestière du domaine public ou encore de la valorisation des pestes végétales.

Des projets innovants sont en cours d'étude sur l'exploitation de la **géothermie et des énergies de la mer**. Si le premier projet est encore en phase d'étude, le second est en phase d'expérimentation notamment à travers la plateforme pour les énergies marines, ou l'exploitation des énergies houlomotrices et thermiques. **20 à 30 emplois** pourraient être créés sur le secteur de la mer d'ici 2020. Les métiers concernés relèveront en priorité des métiers d'étude et de faisabilité des projets et ensuite des métiers d'exploitation et de maintenance.

En parallèle, des recherches sont menées afin de **stocker les énergies intermittentes** à des coûts concurrentiels et mobiliseront les métiers d'experts et de laboratoire.



Synthèse des métiers et des besoins en formation des énergies renouvelables





LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE



La construction durable dans le secteur du bâtiment

La maîtrise de l'énergie modifie qualitativement des fonctions et métiers du BTP et tous les niveaux de formation (de la commande au second œuvre). A La Réunion, on dénombre **15 000 emplois** directs dans le BTP. Il existe un savoir-faire prouvé localement : réalisation du 1^{er} bâtiment à énergie positive de France, programmes HQE...

Dans un contexte de crise, la maîtrise de l'énergie permettrait de réaliser de substantielles économies et de développer une filière locale de matériaux, certes plus coûteux, mais avec une meilleure performance thermique. Les directives européennes sont très incitatives et de nombreux éléments concourent ainsi au développement de la filière qui pourrait créer un millier d'emplois supplémentaires.

La nouvelle réglementation RTAA DOM¹ doit continuer à être intégrée et valorisée dans les formations. Les métiers de conducteurs de travaux, chefs de chantiers vont évoluer et seront spécialisés en maîtrise de l'énergie. Pour la filière rénovation, ce sont les métiers de diagnostic énergétique et de conseiller rénovation énergétique qui verront le jour.

Une meilleure économie énergétique dans l'industrie

Le domaine de l'industrie est actuellement sensible à la hausse du coût de l'énergie et notamment l'industrie agro-alimentaire (utilisateur de technologie de refroidissement). Plus de **13 000 personnes** travaillent dans ce secteur. Les outils tels que le programme régional de l'énergie, le Certificat d'Economie d'Énergie, le programme ARTURE², ou encore

l'implication des artisans du froid à travers la démarche « Qualiclim » permettent de sensibiliser les acteurs de la filière. Les formations techniques climatiques devront s'adapter pour les métiers de demain : conseillers, accompagnateurs à la certification.

Les métiers de commande devront être sensibilisés à l'importance de la maintenance des équipements industriels. Les formations d'installation, de contrôle qualité et de maintenance doivent intégrer des modules sur la maîtrise de l'énergie et de ses coûts.

Le transport : des comportements à changer

70 % de la consommation énergétique à La Réunion est liée aux transports. La réduction de la facture énergétique est primordiale.

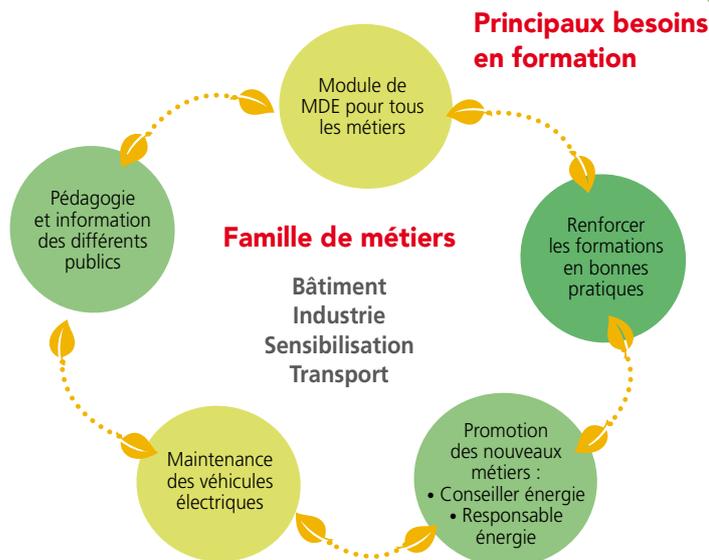
Des besoins en formation émergent autour de la commercialisation de véhicules électriques, de la maintenance de bus hybrides, à l'éco-conduite. Un nouveau métier pourrait voir le jour : conseiller à la mobilité dans les entreprises.

Les métiers de demain : l'information et la sensibilisation du public

Dans la mesure où La Réunion affiche sa volonté d'atteindre son autosuffisance en matière énergétique dans les années à venir, sensibiliser le grand public est un véritable enjeu qui concerne plusieurs acteurs.

Les formations (BTS ou licences professionnelles) énergie / génie climatique sont à adapter en rajoutant des modules liés à la pédagogie et à l'information auprès des publics. De nouveaux métiers pourraient apparaître : conseillers info énergie, animateur énergie, ambassadeur efficacité énergétique...

Synthèse des métiers et des besoins en formation de la maîtrise de l'énergie



LE TOURISME



Une mobilisation nécessaire des acteurs de la filière

Une volonté affirmée des acteurs économiques du tourisme et des institutions pourrait favoriser l'émergence de gîtes, d'éco-lodges, mais aussi d'activités de randonnées accompagnées par des éco-gardes. La filière est encore en phase de structuration mais reste dépendante des problématiques que soulèvent la gestion de l'eau, des déchets et du transport...

L'accompagnement à la structuration de la filière repose sur une montée en compétences des porteurs de projets touristiques à la création, gestion ou amélioration d'un produit touristique répondant aux attentes des labels et des consommateurs «verts». La présence d'une thématique verte dans les programmes de formation continue pour les métiers liés au tourisme est donc fortement recommandée.

1 - La réglementation thermique acoustique et aération des DOM
2 - Artisanat et utilisation rationnelle de l'énergie

**ZOOM
PROJET**

LA PRODUCTION D'ÉNERGIE PROPRE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES



Matthieu HOARAU
Directeur TEMERGIE



Le transport à La Réunion représente 70 % de la consommation totale en énergie finale, les enjeux sont donc énormes en termes d'économie d'énergie. L'utilisation d'une énergie 100 % propre produit par des générateurs photovoltaïques «non connectés aux réseaux électriques» constitue l'un des projets défendus par TEMERGIE.

Pouvez-vous nous parler en quelques mots de TEMERGIE ?

TERMERGIE (Technologies des Energies Maîtrisées, Energies Renouvelables et Gestion Isolée de l'Energie de La Réunion) est un cluster regroupant les entreprises de La Réunion du secteur de l'énergie et de la construction durable, ainsi que les laboratoires de recherche, les organismes de formation, les associations et les collectivités afin de favoriser l'émergence de projets d'innovation collaboratifs.

Aujourd'hui vous défendez l'idée d'un rapprochement entre les énergies photovoltaïques et de la voiture électrique, pourquoi ?

A l'heure actuelle, un véhicule électrique à La Réunion pollue quasiment autant qu'un véhicule fonctionnant au diesel ou à l'essence. Cela est dû au fait que la majeure partie de la production d'électricité à La Réunion est réalisée par les centrales à charbon (Gol et Bois Rouge) et la centrale au fioul du Port Est. Pour s'inscrire dans une véritable démarche de développement durable, le développement du véhicule électrique à La Réunion se doit d'être réfléchi et associé au développement des énergies renouvelables.

Quelles sont les actions menées à La Réunion pour mener à bien ce projet ?

Le projet d'expérimentation VERT (Véhicules Électriques pour une Réunion Technologique) est actuellement en cours de finalisation pour tester des recharges batteries via des

énergies renouvelables. Pour TEMERGIE, l'action prioritaire consiste à mettre en place des flottes captives de véhicules électriques, alimentés par de l'électricité d'ombrières photovoltaïques. Les véhicules électriques ne participeraient pas à l'émission de CO₂ grâce à cette énergie propre et permettraient de soutenir la filière industrielle du photovoltaïque, en difficulté depuis le moratoire de 2010.

Selon vous, quels seront les besoins en emploi et en formation ?

Peu de travaux ont été menés à ce jour afin d'identifier les impacts de la structuration du secteur en termes d'emplois et de formation. Cependant, les premiers retours des expérimentations sur le terrain font apparaître des besoins plus importants en matière d'ingénierie afin d'assurer une performance optimale des infrastructures et un besoin d'électriciens suffisamment formés sur l'exploitation et la maintenance des installations.

La place des formations environnementales à La Réunion

**1 359
inscrits**

**+ 60 % de personnes inscrites
par rapport à 2011**

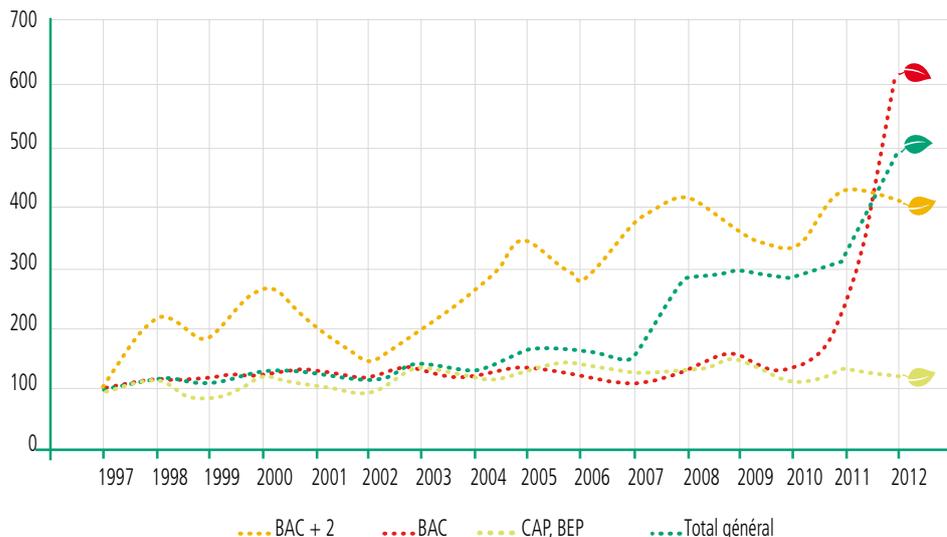
**Les chiffres des formations
initiales environnementales
à La Réunion en 2012**

**38
formations**

**4 formations initiales
environnementales
supplémentaires ouvertes en 2012**

Source : d'après données Céreq, base Reflet - MESR, bases BCP et SISE - Traitements : SOeS et CARIF OREF Réunion, 2013.
Champs observé : les formations initiales environnementales

L'évolution des effectifs inscrits en formations environnementales de niveau V, IV et III, à La Réunion, entre 1997 et 2012 (base 100)



Entre 2008 et 2012, les effectifs inscrits en formations environnementales à La Réunion ont progressé de 72 %, soit une augmentation moyenne d'environ 15 % par an.

Le nombre d'inscrits en formation environnementales de niveau IV (Bac) a été multiplié par 2,5 en 1 an. Cela s'explique par l'arrivée de 4 nouveaux diplômes : STI2D architecture et construction, STI2D énergie environnement, STI2D innovation et technologie éco-conception et la STL biotechnologie, qui drainent 575 effectifs supplémentaires à La Réunion. En France, cela correspond à plus de 23 000 élèves.

Les autres formations environnementales de niveaux V, III, II et I se stabilisent depuis quelques années. On observe également que les formations initiales non environnementales connaissent une relative stabilité.

Pour plus d'informations, retrouvez le tableau de bord emploi-formation (mise à jour 2014) sur le site de l'économie verte : www.metiers-economie-verte.re

Source : d'après données Céreq, base Reflet - MESR, bases BCP et SISE - Traitements : SOeS et CARIF OREF Réunion, 2014

L'AFPAR passe ses métiers au vert

Depuis 2011, l'AFPAR s'est engagée dans une démarche de verdissement de ses formations en y intégrant les enjeux du développement durable. Le signe fort de cet engagement s'est traduit par la conception et la généralisation d'un module de sensibilisation «Eco-Citoyenneté» à l'ensemble des formations qualifiantes. Ce module vise à faire évoluer les comportements et les amener à mettre en œuvre un ensemble de gestes «durables et simples» au niveau individuel et collectif dans leur environnement de formation.

L'adaptation des formations s'est faite à plusieurs niveaux au travers de :

➤ L'ajout de modules verdissants aux formations qualifiantes pour développer une posture professionnelle éco-responsable et rationaliser la gestion des moyens tout en réalisant des économies d'énergies.

Exemples de module : Eco-secrétariat, Eco-TIC, Eco Construction. Depuis 2012, 1 275 stagiaires ont été accueillis.

➤ La restructuration des référentiels de formation intégrant la dimension «verte ou verdissante» dans les activités d'acquisition des gestes métiers pour répondre à des besoins de compétences émergents ou exigences réglementaires.

Exemples de titre : Chef de chantier gros œuvre, plaquistes, formateur professionnel d'adultes.

- Le déploiement du dispositif de formation aux Economies d'Énergie dans le bâtiment adaptés aux DOM en faveur des chefs d'entreprises : une quarantaine de professionnels et formateurs en ont été bénéficiaires.
- La conception et l'animation de module de sensibilisation des formateurs des organismes de formation de l'île en 2014-2015. L'ambition est d'ancrer le concept de l'économie verte dans les programmes de formation.

Pour en savoir + :

<http://sites.google.com/a/campus-afpar.re/sensibilisation>



Source : AFPAR



carif oref
Ile de La Réunion

Directeur de publication
Jean-René HOAREAU

Sous la coordination de
Guillaume BRIONNE

Rédaction
Vincent CATAPOULE

Suivi de publication
Gilda TINJUS

Adresse physique
190, rue des Deux Canons
Imm. Futura, RDC
97495 Sainte-Clotilde Cedex
Tél. : 02 62 28 30 47
Fax : 02 62 28 04 44
Courriel : contact@cariforef-reunion.net
Site Web : www.cariforef-reunion.net
www.metiers-economie-verte.re



OBSERVATOIRE
RÉGIONAL DES MÉTIERS
DE L'Économie verte

